

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 1^{er} mai 2017 à 20 h, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1. Ouverture de la séance

À 20 h, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance.

2017-05-432

2. Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant les points suivants :
 - 13.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local : reddition de comptes
 - 18.1 Bureau municipal : affichage

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-433

3. Procès-verbaux des 3 et 20 avril 2017 : approbation

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en avril 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 20 avril 2017, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-434

4. Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1^{er} mai 2017 totalisant un montant de 47 151,79 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser le paiement des comptes présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

5.1 Règlement 2017-358-6 afin de permettre les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1 : adoption du second projet

Suite à la rencontre tenue le 20 avril 2017 à 20 h au Centre municipal concernant les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1, le représentant du promoteur a informé verbalement le maire que le projet de construction de quatre unités de six logements sur le terrain situé au 524, 8^e Rang était retiré.

L'adoption du second projet de règlement 2017-358-6 afin de permettre les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1 est reportée à une séance ultérieure.

2017-05-435

5.2 Règlement d'emprunt 2006-363 : refinancement

Considérant que la Municipalité doit refinancer un montant de 95 800 \$ relativement à l'emprunt décrété par le règlement 2006-363 relatif à l'acquisition d'un camion autopompe;

Considérant les offres de refinancement reçues;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'autoriser un emprunt au montant de 95 800 \$ prévu au règlement 2006-363;
- d'accepter l'offre faite par Desjardins au taux de 3,25 %, intérêts payables semi-annuellement, pour l'emprunt échéant en série cinq (5) ans comme suit :

18 000 \$	3,25 %	15 mai 2018
18 600 \$	3,25 %	15 mai 2019
19 100 \$	3,25 %	15 mai 2020
19 700 \$	3,25 %	15 mai 2021
20 400 \$	3,25 %	15 mai 2022

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tout document requis relatif à cet emprunt pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 114 857,88 \$ à la Financière Banque Nationale à titre de remboursement du solde de l'emprunt et des intérêts au 15 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6. Première période de questions

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

7.1 Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1^{er} mai 2017.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

7.2 Loisir et Sport Montérégie : adhésion

La lettre datée du 25 avril 2017 de Loisir et Sport Montérégie concernant l'adhésion à cet organisme sera transférée aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.

2017-05-436

7.3 Comité de la Fête de l'Amour : demande de contribution

Considérant la lettre datée du 1^{er} mai 2017 de Madame Lise Lalande, membre du Comité de la Fête de l'Amour, demandant une contribution pour la réalisation de cet événement qui aura lieu le 4 juin 2017 à l'église de Sainte-Brigide;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ pour la Fête de l'Amour 2017;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-437

8. Partie du lot 4 390 813 (9^e Rang) : réponse à la contre-proposition

Considérant la lettre datée du 12 avril 2017 de Madame Kim McAleer et Monsieur Adam Hébert en réponse à la contre-proposition de la Municipalité suite à l'offre d'achat reçue pour la partie du lot 4 390 813 (9^e Rang);

Considérant que les demandeurs refusent la contre-proposition et suggèrent de faire évaluer le terrain par la firme Daniel Fréchette Évaluateur Immobilier inc.;

En conséquence, Madame la conseillère Carole Laroche propose :

- d'informer les demandeurs :
 - qu'ils peuvent mandater la firme Daniel Fréchette Évaluateur Immobilier inc. en assumant eux-mêmes les honoraires établis à 450 \$ plus taxes;
 - que si la Municipalité accepte de vendre le terrain au prix fixé par l'évaluateur, les honoraires de l'évaluateur demeureront à la charge des demandeurs;
 - que si la Municipalité décide de ne pas vendre le terrain au prix fixé par l'évaluateur, elle remboursera les honoraires de l'évaluateur aux demandeurs pour un maximum de 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9. Emplois d'été Canada : demande de financement approuvée

Les membres du Conseil sont informés que la demande de financement pour un emploi étudiant dans le cadre du programme Emplois d'été Canada a été approuvée, et ce, pour un montant de 1 081 \$ représentant 192 heures de travail.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

10. OMH : regroupement

Les membres du Conseil sont informés que suite à la demande de la Municipalité, la Ville de Farnham et la Ville de Bedford se sont prononcées en faveur d'un regroupement des Offices municipaux d'habitation des Municipalités de Farnham, de Bedford et de Sainte-Brigide-d'Iberville.

11. Service ambulancier Farnham inc. : subvention

La lettre du Service ambulancier Farnham inc. datée du 17 avril 2017 informant la Municipalité que le dernier projet présenté n'a pas été retenu est déposée.

La Municipalité a jusqu'au 17 juin 2017 pour soumettre un nouveau projet, à défaut de quoi l'offre de subvention de 50 000 \$ sera retirée.

Ce dossier est reporté à la séance ordinaire du mois de juin 2017.

2017-05-438

12. Caserne : porte et fenêtres

Considérant que le Conseil désire changer une porte et deux fenêtres à la caserne (garage municipal);

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation d'une porte et de deux fenêtres de Atelier Jaro inc., selon les termes de la soumission révisée datée du 8 août 2016, le tout pour un montant de 2 181 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-439

13.1 Rapiéçage mécanisé et manuel

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour la réalisation de travaux de rapiéçage mécanisé et manuel pour l'année 2017;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions ainsi que copie du document d'analyse des soumissions préparé par Les consultants S.M. inc.;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation de travaux de rapiéçage mécanisé et manuel pour l'année 2017 au plus bas soumissionnaire conforme, soit MSA Infrastructure inc., le tout pour un montant de 107 340 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

13.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local : reddition de comptes

2017-05-440

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a versé à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville une aide financière de 72 939 \$ pour l'année 2016, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de confirmer que des travaux de plus de 171 440 \$ ont été réalisés sur les routes locales de niveaux 1 et 2 au cours de l'année 2016, le tout conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-441

14.1 Étangs aérés : traitement

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder au traitement de décontamination et de bio-stimulation des étangs Nos 1 et 3 du système des eaux usées de la Municipalité, et ce, dans le but de baisser le volume des boues de façon significative;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Carole Laroche propose :

- d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'application de produits dans les étangs Nos 1 et 3 à Nuvac Éco-Science inc., selon les termes de la soumission No 321 datée du 29 mars 2017, le tout pour un montant de 9 056,25 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-442

14.2 Étangs aérés : toiture

Considérant qu'il s'avère nécessaire de refaire la toiture du bâtiment situé sur le terrain des étangs aérés;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'inviter cinq entrepreneurs à soumissionner pour la réfection de la toiture du bâtiment situé sur le terrain des étangs aérés;
- d'autoriser une dépense maximale de 10 000 \$ plus taxes pour la réalisation des travaux;
- de prendre les sommes nécessaires à même la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

15. Règlements d'urbanisme : mandat

2017-05-443

Considérant que la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme afin d'y intégrer les normes du plan d'aménagement d'ensemble pour le développement de la zone Ra-10 ainsi que diverses autres modifications;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- de mandater la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour mettre à jour les règlements d'urbanisme de la Municipalité, selon les termes de la soumission datée du 28 avril 2017, au tarif horaire de 65 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Urbanisme » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-444

16.1 Chalet des loisirs : travaux électriques

Considérant la lettre datée du 23 novembre 2016 de la Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville demandant à la Municipalité de rendre conformes les branchements 120/240V et 347/600V du Chalet;

Considérant qu'il y a quelques autres travaux électriques à effectuer sur le terrain des loisirs et au Chalet;

Considérant qu'un montant de 10 000 \$ est prévu au budget 2017 pour l'entretien du Chalet;

Considérant que les membres du Conseil désirent rescinder la résolution 2017-04-431 relative aux travaux électriques;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- de rescinder la résolution 2017-04-431;
- d'engager un électricien pour réaliser les travaux suivants :
 - enlèvement du branchement 347/600V;
 - installation d'un fil spécial pour le branchement 120/240V;
 - alimentation des lumières du terrain de balle par le branchement 120/240V;
 - remplacement de la sentinelle extérieure;
 - réparation de l'éclairage d'urgence dans le Chalet des loisirs;
 - modification du système de chauffage;
 - enlèvement de la plinthe située derrière la cuisinière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-05-445

16.2 Chalet des loisirs : rénovations

Considérant que le plancher du Chalet des loisirs a besoin d'être réparé;

Considérant la soumission reçue;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mai 2017**

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'autoriser la réfection du plancher du Chalet des loisirs par Surfacex, selon les termes de la soumission reçue le 20 avril 2017, le tout pour un montant de 2 990,26 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

17. Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

18.1 Bureau municipal : affichage

Le maire mentionne que le Comité d'embellissement souhaiterait qu'un panneau d'affichage soit installé près de l'entrée du bureau municipal afin que les annonces des citoyens, organismes et entreprises puissent y être affichées, et ce, dans le but d'interdire tout affichage sur les portes et vitrines donnant accès au bureau de poste et au bureau municipal.

Le Conseil demande que le Comité d'embellissement présente un projet en ce sens.

19. Deuxième période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

Piste cyclable

Un citoyen présent dans la salle suggère au Conseil d'aménager une piste cyclable le long du 9^e Rang pour rejoindre la piste cyclable La Montérégiade.

2017-05-446

20. Levée de la séance

Madame la conseillère Diane Thériault propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2017**

Séance extraordinaire du 17 mai 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mercredi 17 mai 2017 à 20 h, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Madame la conseillère Diane Thériault ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

L'avis de convocation a été notifié à tous les membres du Conseil.

2017-05-447 **1. Urbanisme : nominations**

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour combler le poste d'inspecteur municipal et en bâtiment (réf. résolution 2017-04-425);

Considérant que la nomination de personnes est requise pour l'émission des permis et certificats;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de nommer Madame Andréanne Ouellette et Monsieur Julien Dulude de la firme GESTIM à titre de fonctionnaires désignés pour l'émission des permis et certificats et pour l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

2. Rapiéçage mécanisé et manuel 2017 : modification des chemins visés au contrat

Le dossier concernant les travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2017 est reporté à la séance ordinaire du mois de juin 2017.

2017-05-448 **3.1 Programme Réhabilitation du réseau routier local : demande d'aide financière – Élaboration des plans et devis**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2017**

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer l'engagement de la Municipalité à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

2017-05-449

3.2 Programme Réhabilitation du réseau routier local : demande d'aide financière – Réalisation des travaux

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du MTMDET;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer l'engagement de la Municipalité à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

Levée de la séance

Considérant que les sujets mentionnés à l'avis de convocation ont été traités et qu'il n'y a aucune personne présente dans la salle, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Séance extraordinaire du 23 mai 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 23 mai 2017 à 21 h, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
23 mai 2017**

L'avis de convocation a été notifié à tous les membres du Conseil.

2017-05-450 1. Terrain des loisirs : dalles de béton

Considérant qu'un montant de 21 500 \$ a été prévu au budget 2017 et a été approuvé pour les projets d'immobilisations du Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que le Comité des Loisirs désire installer les tables et les bancs (réf. résolution 2017-02-370) sur deux dalles de béton;

En conséquence, Madame la conseillère Carole Laroche propose :

- d'autoriser les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. à obtenir trois soumissions pour la fabrication de deux dalles de béton mesurant 22 pieds sur 22 pieds chacune et à donner le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, le tout pour un montant maximal de 10 000 \$ plus taxes.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Adoptée

Levée de la séance

Considérant que les sujets mentionnés à l'avis de convocation ont été traités et qu'il n'y a aucune personne présente dans la salle, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière